SGAD

Enseignement Supérieur et Universitaire
INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS DE MBUJIMAYI
ISAM / Mbujimayi (Public)
Le Directeur Général
(isamombm@gmail.com, +243827294334)

DECISION DU DIRECTEUR GENERAL N°..003.../ESU/ISAM-MBM/DG/PNTK/2023 DU 28 FEVRIER 2023 PORTANT ENGAGEMENT DE QUELQUES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES EN REMPLACEMENT DES AGENTS DESERTEURS

Le Directeur Général de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi,

Vu la Loi-Cadre n°14/004 du 11 février 2014 sur l'enseignement national en République démocratique du Congo ;

Vu l'Ordonnance n°16/071 du 29 septembre 2016 portant organisation et fonctionnement des organes d'administration de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;

Vu le Décret n°015/040 du 14 décembre 2015 portant critères de viabilité des Etablissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de la République démocratique du Congo ;

Vu l'arrêté ministériel n°025/MINESU/CAB.MIN/SMM/RNT/LMM/2017 du 31 mars 2017 portant ouverture d'un Etablissement d'Enseignement Supérieur et Universitaire public dénommé : Institut Supérieur des arts et Métiers de Mbujimayi, ISAM de Mbujimayi en sigle ;

Vu l'Arrêté ministériel n°108/MINESU/CAB.MIN/SMM/BLB/LMM/2017 du 14/08/2017, portant nomination des membres du Comité de gestion de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi ;

Vu l'Instruction académique N°023/MINESU/CAB.MIN/MNB/BLB/2023 du 06 Janvier 2023 portant directives relatives à l'année académique 2022-2023 ;

Vu le Procès-verbal de la réunion du Conseil de l'Etablissement du 16 février 2023

Vu la décision du Directeur Général n°001/2023 du 18 février 2023, portant révocation des agents déserteurs ;

Vu les résolutions des réunions du Comité de gestion du 22 décembre 2022 et du 24 février 2023, relatives à l'engagement de quelques agents administratifs ;

Considérant la nécessité de recruter quelques agents administratifs en remplacement numérique des agents déserteurs en vue d'assurer le bon fonctionnement de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi ;

Sur proposition du Secrétaire Général Administratif ;

Le Comité de gestion entendu ;

Considérant l'urgence et la nécessité ;

Décide :

Article 1. Sont nommés aux grades de :

a) Attaché d'Administration de première classe :

N°	NOM, POSTNOM ET PRENOM	SEXE	MATRICULE
1.	MULANGA NGANDU Patricia	F	NU.
2.	MUKENYI LUPATA Ruth	F	NU.
3.	NGOMBA KADIMA	F	NU.
4.	KABUIKA TSHILUMBA Tharcisse	M	NU.

b) Attaché d'Administration de deuxième classe :

N°	NOM, POSTNOM ET PRENOM	SEXE	MATRICULE
1.	MANGI MUTAMBA	M	NU.
2.	MUSAU MBIYA	F	NU.

c) Agent d'Administration de première classe :

N°	NOM, POSTNOM ET PRENOM	SEXE	MATRICULE
1.	BUKASA KALAMBAYI	M	NU.
2.	KAPINGA NSEDULA Marthe	F	NU.
3.	KASONGO KASONGO Jean	M	NU.
4.	KITENGE KATUMA Elie	M	NU.
5.	MBOMBU KALUPEMPA	M	NU.
6.	KAYEMBE KALONDA	M	NU.

d) Agent d'Administration de deuxième classe :

N°	NOM, POSTNOM ET PRENOM	SEXE	MATRICULE
1.	MBUYI KASONGO Judith	F	NU.

Article 2. Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente.

Article 3. Le Secrétaire Général Académique et le Secrétaire Général Administratif sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sort ses effets à dater de ce jour.

Fait à Mbujimayi, le 28/02/2023

Le Directeur Général,

INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS ISAM/MBM DIRECTION GENERALE MBUJIMAYI

Peter NGALA NTUMBA KABASHADI, PhD.
Professeur Associé